

## Article R541-161 du Code de l'environnement

Date de mise à jour : 13 Juillet 2023

### Notre analyse

L'article R541-161 du Code de l'environnement précise les modalités de reprise par le distributeur des produits faisant l'objet d'une REP (responsabilité élargie du producteur) et d'une collecte séparée. Les produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) font l'objet d'une REP depuis le 1er janvier 2023.

A titre d'exemple, lorsqu'une entreprise du BTP achète en magasin (sans livraison) des PMCB, la reprise des produits usagés de même catégorie peut s'effectuer au magasin ou à proximité immédiate.

En cas de vente avec livraison, la reprise des PMCB usagés peut s'effectuer :

- au point de livraison;
- auprès d'un point de collecte de proximité que le distributeur finance et organise;
- par la mise à disposition d'une solution de renvoi sans frais pour le détenteur ;
- renvoi directement auprès d'un opérateur de la prévention ou de la gestion des déchets en contrat avec un éco-organisme agréé sur cette catégorie de produit lorsque celui-ci le propose.

## Article R541-161 du Code de l'environnement

Lorsque la vente s'effectue en magasin et sans livraison, la reprise des produits usagés s'effectue sur le lieu de vente ou à proximité immédiate.

Lorsque la vente s'effectue avec une livraison, la reprise des produits usagés s'effectue au point de livraison, ou auprès d'un point de collecte de proximité que le distributeur finance et organise ou fait organiser lorsqu'il s'agit de produits transportables sans équipement, ou par la mise à disposition d'une solution de renvoi sans frais pour le détenteur telle qu'un service postal ou équivalent lorsque les caractéristiques des produits usagés le permettent. Le produit usagé peut être renvoyé directement auprès d'un opérateur de la prévention ou de la gestion des déchets en contrat avec un éco-organisme agréé sur cette catégorie de produit lorsque celui-ci le propose.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)

Cliquez ici pour accéder à cet outil



Portail dédié à la gestion de vos déchets issus des produits et matériaux utilisés dans le secteur du bâtiment

Cliquez ici pour accéder à cet outil